



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg
Conseil épiscopal *Écologie*

A l'ancien monastère de La Grant Part, sept adultes et cinq enfants accueillent et partagent

« Les individus isolés peuvent (...) finir par être à la merci d'un consumérisme sans éthique et sans dimension sociale ni environnementale. La conversion écologique requise pour créer un dynamisme de changement durable est aussi une conversion communautaire. »

(Laudato si', 219)

Au-dessus de Vevey, entre Chardonne et Jongny, les dernières Clarisses ont quitté le domaine de La Grant Part début 2024. L'association La grande tablée a pris le relais : trois couples, cinq enfants et une femme célibataire. Les trois hommes nous accueillent et nous présentent cette communauté nouvelle et originale.

Antoine et Vanessa Boss, Valentine et Clément Vuilleumier, Jean-David Knüsel et Flavie Bettex, Maude Zolliker. Les nouveaux habitants de La Grant Part se sont pour la plupart rencontrés pendant leurs études. Antoine Boss et Clément Vuilleumier sont devenus ingénieurs à l'EPFL. Jean-David Knüsel a étudié les sciences sociales à l'Université de Lausanne. Avec leurs futures conjointes, ils fréquentaient des groupes bibliques universitaires où venaient des scouts confessionnels, les flambeaux de l'Évangile.

Ils se retrouvaient régulièrement pour des études bibliques ou des activités dans la nature. Et leurs interrogations allaient bon train : dans le monde d'aujourd'hui, que signifie être chrétien ? La richesse de leur réponse est à l'image de l'intensité de leurs parcours académiques et spirituels.

Puis, un jour, Maude Zolliker, psychologue, revient d'un séjour de six mois dans la communauté anglicane de Pilsdon, dans le Dorset, au Royaume-Uni, convaincue que le partage en communauté doit être au cœur de leur démarche. Une communauté tournée vers l'accueil de personnes dans le besoin, sans distinctions ni discriminations.



A l'ancien monastère de La Grant Part, sept adultes et cinq enfants accueillent et partagent

« La sobriété qui est vécue avec liberté et de manière consciente est libératrice. Ce n'est pas moins de vie, ce n'est pas une basse intensité de vie, mais tout le contraire. (...) On peut vivre intensément avec peu, surtout quand on est capable d'apprécier d'autres plaisirs et qu'on trouve satisfaction dans les rencontres fraternelles, dans le service, dans le déploiement de ses charismes, dans la musique et l'art, dans le contact avec la nature, dans la prière. Le bonheur requiert de savoir limiter certains besoins qui nous abrutissent, en nous rendant ainsi disponibles aux multiples possibilités qu'offre la vie. »
(Laudato si', 223)

Le groupe crée l'association La grande tablée en 2018 pour promouvoir un mode de vie écologique, solidaire et soutenable, entend parler du domaine de La Grant Part et visite les lieux en avril 2019. Ils totalisent huit hectares, dont six de prairies, que traverse le cours d'eau la Bergère. La fondation propriétaire et les Clarisses finissent par donner leur accord : La grande tablée prendra la relève.

Pour préparer leur nouvelle vie, Maude Zolliker, Antoine et Vanessa Boss, Valentine et Clément Vuilleumier emménagent dans un immeuble à Jongny. Et demandent à pouvoir exploiter un potager chez les sœurs et à partager deux fois par semaine un moment de prière dans la chapelle. Ils plantent aussi trente arbres fruitiers à haute-tige.

Les Clarisses leur transmettent l'esprit du lieu et leur tradition spirituelle. « Nous sommes marqués par l'histoire de François et de Claire, fils d'un marchand et fille d'un seigneur qui se font pauvres. Et par les sœurs qui font des vœux de pauvreté », raconte Antoine Boss.

La communauté voudrait faire de la sobriété un point fort du lieu. « Nous essayons de nous limiter à ce dont nous avons besoin et d'éviter ce dont nous n'avons pas besoin », résume Clément Vuilleumier. Pour cela, ils définissent un seuil de 1500 francs de revenus mensuels dont chaque adulte a besoin pour couvrir ses besoins personnels (en dehors du loyer et de l'alimentation).

Tout le monde travaille à l'extérieur du monastère à des taux variables. Les personnes qui travaillent moins à l'extérieur sont plus actives dans les travaux de la communauté. Celles qui gagnent plus que 1500 francs par mois versent l'argent



A l'ancien monastère de La Grand Part, sept adultes et cinq enfants accueillent et partagent

dans une caisse qui finance les dépenses de loyer et de nourriture et complète les revenus de celles qui gagnent moins de 1500 francs par mois.

Antoine Boss travaille dans la transition énergétique pour le Canton de Vaud. Clément Vuilleumier enseigne les mathématiques à l'école secondaire de Blonay. Ce sont les plus grands contributeurs financiers. « Je suis heureux de donner. Cela me comble », dit le second.

Pour concrétiser la sobriété, « chacun tâche de définir au mieux ses besoins. Certains ne chauffent pas leur chambre, mais ne vont pas pour autant juger ceux qui chauffent la leur. Nous discutons toujours de manière bienveillante et essayons de nous soutenir. On s'aime bien », lâche Jean-David Knüsel.

« Quand le cœur est authentiquement ouvert à une communion universelle, rien ni personne n'est exclu de cette fraternité. (...) Tout est lié et comme êtres humains, nous sommes tous unis comme des frères et des sœurs dans un merveilleux pèlerinage, entrelacés par l'amour que Dieu porte à chacune de ses créatures et qui nous uni aussi, avec une tendre affection, à frère soleil, à sœur lune, à sœur rivière et à mère terre. »

(Laudato Si, 92)

En avril 2025, après six mois d'acclimatation, la communauté de La grande tablée est prête à ouvrir ses portes. « Nous aimerions accueillir dans un premier temps une à deux personnes qui pourraient aller mieux grâce à l'accueil et à l'intégration dans la vie de la communauté. Nous ne prévoyons pas d'offrir un suivi thérapeutique ni un accompagnement spirituel », précise Jean-David Knüsel.

Le groupe attend que des pasteurs, des prêtres ou des assistants sociaux de Caritas ou d'ailleurs leur envoient des candidates ou des candidats. La maison dispose de quatre chambres où recevoir quatre personnes, mais il faudrait pour cela recruter deux personnes de plus pour la vie communautaire.

En quoi consiste cette vie communautaire ? Le travail manuel occupe une grande partie de la journée. Faire la cuisine à partir de produits bruts – 80 % de la nourriture provient de fermes et d'ateliers de transformation locaux –, s'occuper du potager, des poules, des arbres fruitiers. Le groupe isole aussi la maison : après les combles,



A l'ancien monastère de La Grant Part, sept adultes et cinq enfants accueillent et partagent

il faudra changer les fenêtres. « Nous payons une partie du loyer sous forme de travaux de rénovation », informe Clément Vuilleumier.

La communauté prévoit de transformer le potager en véritable micro-ferme. Deux adultes ont le diplôme de praticien ou de praticienne en micro-maraîchage. Et Jean-David Knüsel a, en plus de son master en sciences sociales, un CFC d'agriculteur : il travaille comme ouvrier agricole à la ferme de Pré Martin à Agrilogie, à Morges, qui héberge la formation en micro-maraîchage romande.

Les réflexions concernent également les aménagements extérieurs pour stimuler au mieux la biodiversité. Antoine Boss voudrait les adapter pour ne pas déranger la colonie de blaireaux qui a pris ses quartiers à La Grant Part. L'idée est aussi d'aménager le parc pour que les passants puissent en profiter. Peut-être avec un parcours de reconnaissance de la biodiversité ou un parcours de prières ou les deux à la fois.

La communauté accueille aussi le public : elle organise des ateliers de réparation de vélos, des ateliers de couture et des journées de travail dans les champs.

« En petit lieu, à Dieu Grant Part. » Telle est la devise d'Yvonne Guyot, artiste peintre neuchâteloise (1895-1971) qui acheta ce domaine en 1940 pour y réaliser son rêve : créer une réserve spirituelle dans un écrin naturel avec une chapelle ouverte aux passants et une maison accueillante où elle résiderait, le tout géré par une fondation.

Pour réserver à Dieu La Grant Part, la prière est essentielle. Tous les jours, vers midi, tout s'arrête pour respecter quinze minutes de silence. Deux fois par jour, à 7h15 et à 21h, la communauté prie ensemble. Ces prières sont ouvertes à tout le monde, de même que les cérémonies œcuméniques qui ont lieu à Noël et à Pâques. Et tous les premiers lundis du mois, il y a un moment de partage avec les membres de l'Association les amis de La Grant Part et leurs familles.

Cette vie communautaire renouvelée à La Grant Part après le départ des Clarisses génère cependant chez ses initiateurs et ses initiatrices un manque : il n'y a pas de



A l'ancien monastère de La Grant Part, sept adultes et cinq enfants accueillent et partagent

catholiques. Jean-David Knüsel aimerait beaucoup que les deux personnes qui compléteront la communauté seront des catholiques. Et Antoine Boss est le seul à mentionner le fait que *Laudato si'* exprime précisément ce qu'il voulait vivre : « La Grant Part est un peu La maison commune, mais ce n'est pas seulement cette maison-là qu'il faut protéger. »

Liens : www.lagrandetablee.ch / <https://lagrantpart.ch>

Fribourg, juillet 2025

Susana JOURDAN
Membre du Conseil épiscopal *Écologie*